



ENSEMBLE AMÉLIORONS

LA PORTE DE VINCENNES

- Juillet 2006 -

Gros plan

Le réaménagement de l'avenue de la Porte de Vincennes

Une 1ère étape vers le renouveau du quartier

Le réaménagement de l'avenue de la Porte de Vincennes, dans le cadre du GPRU, sera un élément fondateur du renouvellement de ce quartier.

Le projet retenu parmi plusieurs concurrents est celui de l'équipe RUELLE. Il prend particulièrement en compte l'environnement résidentiel du secteur et a pour but de favoriser le confort et la sécurité des déplacements des piétons, des cyclistes et des bus. Il vise aussi à réduire le bruit et la pollution tout en développant la convivialité. La chaussée accueillera ainsi dans chaque sens trois files de circulation et un couloir de bus protégé par un « séparateur ». Les trottoirs comporteront une partie plantée tout en permettant l'accès des services de sécurité et de secours.

Quelques exemples : la création d'espaces verts lumineux et fleuris dans le prolongement des jardins résidentiels ou la réalisation d'une promenade piétonne bordée de bancs et séparée de la piste cyclable par une haie.

Ce programme d'aménagement majeur découle d'un processus de concertation. Sa conception a été ponctuée par plusieurs réunions publiques au cours desquelles les habitants se sont exprimés. Il constitue la première étape d'un véritable renouvellement du quartier, de son image, de la qualité du cadre de vie et des liaisons avec Vincennes et Saint-Mandé. Ce projet ambitieux nécessite d'importants travaux. Les stations services sont en cours de démontage et le chantier lui-même démarrera en août 2006. Il devrait durer jusqu'en juin 2007.

Editorial

Lancé en mars 2002 par la Ville de Paris en accord avec plusieurs partenaires dont l'Etat et la Région, le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) de la Porte de Vincennes a pour but l'amélioration durable de la qualité de vie de ce quartier. Il s'agit d'un projet global qui concerne tous les aspects du quotidien.

Depuis juin 2003, trois équipes d'urbanistes ont travaillé au programme de réaménagement du quartier sur deux thèmes : le réaménagement de l'avenue de la porte de Vincennes et un projet à l'échelle de l'ensemble du quartier. Nous vous avons consulté à chaque étape de ce projet. En effet, en 2004 et 2005, lors de plusieurs réunions publiques et expositions nous sommes venus vous présenter ces travaux et recueillir votre avis sur les nombreuses améliorations et perspectives que ces projets proposaient pour votre quartier.

Une nouvelle étape du Grand Projet de Renouvellement Urbain s'ouvre avec le démarrage du chantier majeur du réaménagement de l'avenue de la porte de Vincennes. Des actions de proximité portant sur les commerces et les équipements (réaménagement de la rue Noël Ballay et des devantures commerciales dans le 20ème arrondissement et création d'un équipement intergénérationnel destiné à l'accueil des jeunes enfants et des seniors dans le 12e) sont également lancées.

M. Blumenthal

Michèle BLUMENTHAL
Maire du 12ème
arrondissement

M. Charzat

Michel CHARZAT
Maire du 20ème
arrondissement



Atelier Ruelle

MAIRIE DE PARIS



Grand Projet de Renouvellement Urbain



MAIRIE DE PARIS 12^e
Mairie du 12^e arrondissement



Infos quartier

La rue Noël Ballay se met au vert

Le projet de réaménagement de la rue Noël Ballay est basé sur la démolition des Arcades. Il prévoit l'élargissement des trottoirs et la suppression de deux files de stationnement pour réaliser un jardin de 1 360 m², qui transformera l'image de ce secteur.

Les boutiques deviendront plus visibles grâce à la suppression des Arcades et à la réalisation d'une allée/promenade pavée qui marquera bien la continuité des bâtiments et des vitrines commerciales.

Ce jardin proposera aux promeneurs trois ambiances différentes :

- un espace (540 m²) proche du boulevard Davout. Il comportera de grands arbres pour étoffer le mail actuel, des jardinières et des jeux pour enfants,
- un autre espace (540 m²) orné de plantations denses et traversé par une allée bordée d'arbustes et de plantes vivaces,
- un terrain de boules (280 m²) entouré d'une haie à l'angle de la rue Delaporte.

Cet espace vert constituera un lieu convivial pour tous. Il embellira le quartier et dynamisera le commerce de proximité qui profitera d'une situation nouvelle et valorisante, face au jardin.

Équipement intergénérationnel, 1^{ers} travaux en 2007

Créer un équipement de proximité et améliorer le cadre de vie, c'est le but les élus du 12^{ème} arrondissement. Il ont donc soutenu un projet de réalisation d'équipement intergénérationnel au 9 rue Fernand Fourreau.

Celui-ci se concrétisera avec un démarrage prévisionnel de chantier au dernier semestre 2007. Il a nécessité de multiples échanges entre la Mairie du 12^{ème}, la ville de Paris et les occupants des lieux. Au final, quelques centaines de mètres carrés accueilleront deux structures autonomes destinées à la petite enfance et aux seniors. Des espaces communs à partager favoriseront les échanges entre générations.

Pour réaliser ce projet, il est notamment prévu de restructurer les locaux situés en pieds d'immeuble au 9 rue Fernand Fourreau et de les étendre sur le passage sous arcades.

Au-delà de la création d'un lieu d'accueil associatif à vocation familiale, il convient de souligner la revalorisation architecturale et urbaine de cet ensemble.



Esquisse du futur équipement

Le point sur le stationnement

Côté 20^{ème}

L'avenue Léon Gaumont et la rue de Lagny bénéficieront de nouvelles places de stationnement. Cette réalisation fera plus que compenser les suppressions dues à la création d'espaces plantés rue Noël Ballay et avenue de la Porte de Vincennes. Par ailleurs, les parkings de l'Opac du 20^{ème} ont baissé leurs prix (moins 30% en moyenne). Celui situé boulevard Davout comporte 50 places, dont plus de la moitié inoccupées.

Côté 12^{ème}

Conscients de l'environnement fortement résidentiel du quartier, les élus ont souhaité contrebalancer les pertes de places de stationnement dues à l'aménagement de l'avenue de la Porte de Vincennes. Un projet de réaménagement du boulevard Carnot et d'une partie de l'avenue Emile Laurent a donc été proposé aux riverains le 6 avril 2006 lors d'une réunion publique.

Ainsi, la mise en sens unique du boulevard Carnot et d'une partie de l'avenue Emile Laurent générera 56 places de stationnement résidentiel, suivant le souhait des habitants. Cette création compensera par ailleurs la perte de 20 places avenue de la Porte de Vincennes.



Lettre d'information : "Ensemble améliorons la Porte de Vincennes"
Directeur de la publication : Jean-François Poyau
Publication réalisée par la Mairie de Paris
et les Mairies des 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements
Conception : Pierre Gramain - Imprimeur : IME
Dépôt légal : en cours